

Affiché le

ID: 005-200077113-20220331-DELIB172022-DE



N°17/2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 31 MARS 2022

OBJET : Délibération pour l'attribution du marché « Aménagement d'une place de la commune » au Maisseret

Le trente et un mars deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Sylvie GIRAUD Convocation en date du : 15 mars 2022

<u>PRESENTS</u>: ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSES: AUBERT Sylvain, CATELAN Richard (pouvoirs donnés à MAGNAN Richard)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une consultation a été lancée pour retenir un prestataire chargé de l'aménagement d'une place de la commune » au Maisseret. Monsieur le Maire précise que deux offres ont été reçues et analysées par la commission d'appel d'offres. Il rappelle que le cahier des charges comprenait une tranche ferme et une tranche optionnelle. Monsieur le Maire présente les offres :

- Du groupement WEILER et EYRAUD CONCASSAGE TP : l'offre s'élève à 19 405€ HT pour la tranche ferme et à 19 500€ HT pour la tranche optionnelle, soit un total de 38 905€ HT
- SARL GREG TP : l'offre s'élève à 27 175.20€ HT pour la tranche ferme et à 7 408,13€ HT pour la tranche optionnelle, soit un total de 34 583,33€ HT

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de retenir l'offre la moins-disante du groupement WEILER et EYRAUD CONCASSAGE TP pour réaliser les travaux de la tranche ferme.
- > **DECIDE** de poursuivre une négociation avec le groupement WEILER et EYRAUD CONCASSAGE TP afin de voir si la tranche optionnelle sera réalisable avec le budget prévu pour ce chantier.
- > DONNE pouvoirs à M. le Maire pour signer les pièces afférentes à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE, Richard ACHIN

COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43 Mail: mairie.aubessagne@orange.fr